Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 64 (1960)

Artikel: La forêt de St-Jean (Chasseral) : une forêt du Haut-Jura constituée en réserve totale : situation, historique, géologie et flore

Autor: Krähenbühl, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555422

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA FORÊT DE ST-JEAN
(CHASSERAL)

Une forêt du Haut-Jura constituée en réserve totale
Situation, historique, géologie et flore

par

CHARLES KRÄHENBÜHL
St-Imier

LA FORÊT DE ST-JEAN (CHASSERAL)

Une forêt du Haut-Jura constituée en réserve totale
Situation, historique, géologie et flore

I. Situation

Les métairies disséminées au-dessus de 1300 m. le long de la chaîne du Chasseral ne sont habitées que de juin à fin septembre. Le bétail qu'elles peuvent abriter varie de soixante à cent pièces provenant du Plateau bernois. A la même longitude et non loin de l'hôtel du Chasseral, une de ces métairies s'élève sur la pente méridionale : c'est la métairie du Devant de la Neuveville. Sur la pente nord, au milieu du plateau qui brise sa raideur, une autre métairie a pris place : c'est la métairie du Milieu de la Neuveville.

Ces métairies étaient autrefois propriétés des villes dont elles portent le nom. Il en est ainsi des métairies de Bienne, de Nidau, de la Neuveville ou de Cerlier. Pendant la Révolution française, les biens des villes et de l'Eglise furent propriétés de la nation. Lorsque la vague perturbatrice eut passé, ces biens retournèrent à leurs anciens propriétaires qui, très appauvris, les vendirent aux plus offrants. Ce fut particulièrement le cas de la métairie du Devant de la Neuveville et de la métairie du Milieu de la Neuveville qui furent acquises par une famille Rollier de Nods. Les Rollier conservèrent ce bien familial jusqu'au début de ce siècle. L'Etat de Berne en fit l'acquisition le 2 mars 1903.

L'Etat confia l'administration de ce domaine au directeur du pénitencier de St-Jean. C'est la raison pour laquelle les coureurs de montagnes prirent peu à peu l'habitude de désigner ces fermes du nom de St-Jean. Ce changement d'appellation fut généralement

adopté, au point que, dès 1942, il figure sur les nouvelles cartes au 1/25000. Au sud de la crête de Chasseral, la métairie porte le nom de Métairie de St-Jean Devant, tandis que celle qui est au nord de la crête est appelée Métairie de St-Jean Derrière. (Par respect pour le saint, le cartographe a eu la bonne idée de déplacer la préposition et de la mettre après le nom). Cette dénomination devait tout naturellement s'étendre à toutes les dépendances de ces fermes. Ainsi, le plateau sur lequel la métairie de Derrière est construite, est le plateau de St-Jean. En pente douce, il s'avance vers le nord, jusqu'au bord d'une forêt qui dévale brusquement pour s'arrêter cent mètres plus bas, au Pré-aux-Auges. Cette forêt, la plus proche de la ferme, a pris très logiquement le nom de Forêt de St-Jean.

La situation géographique de la forêt de St-Jean, sur la carte au 1/25000, s'exprime par les coordonnées : est, 570140/220190 ; nord, 569860/220330 ; ouest, 569650/220130 et sud, 569720/220040.

Sa superficie est de 9 ha 14 a.

Au sud, on accède aisément à la forêt par la métairie qui est en bordure de la route de Chasseral. Il faut dépasser à l'est l'enclos des prés de la métairie, puis, à angle droit, descendre le pâturage qui s'incline jusqu'à la limite supérieure de la forêt.

Par le nord, on y arrive du Pré-aux-Auges. Cette prairie est comme une mosaïque bigarrée, sertie dans les hauteurs environnantes. Elle est limitée à l'est par les rochers du Hubel, à l'ouest ceux de l'Egasse et au sud par les Fontaines dont les auges ont conféré leur nom à la prairie. Ces fontaines sourdent précisément à la limite inférieure de la forêt de St-Jean qui, en pente raide, s'élève de 1300 à 1400 m. au niveau du plateau de St-Jean, dominé lui-même par l'arête séquanienne de Chasseral. On parvient au Pré-aux-Auges en gravissant de Villeret la merveilleuse Combe-Grède. Cette prairie en est le premier grand palier où les fontaines répandent eau et fraîcheur. A la rigueur, on y accède aussi en voiture (en jeep, de préférence !) en quittant la route de Chasseral au niveau du Plan Marmet, en direction de la Métairie des Plânes, puis par-dessus la Corne-de-l'Ouest, le mauvais chemin rejoint le Pré-aux-Auges par le flanc oriental de l'arête de l'Egasse.

Pour avoir un coup d'œil d'ensemble de la Forêt de St-Jean, il convient de se placer sur la pente méridionale du premier contrefort de l'Egasse, face à la forêt (voir photo). De là, elle donne l'impression d'une vigoureuse forêt de résineux, dont la teinte sombre est égayée, çà et là, par la tache claire du feuillage d'un foyard ou d'un érable.

L'exposition de la forêt de St-Jean est N.NW. Le palier au nord-ouest de la forêt est orienté à l'ouest. L'inclination moyenne de

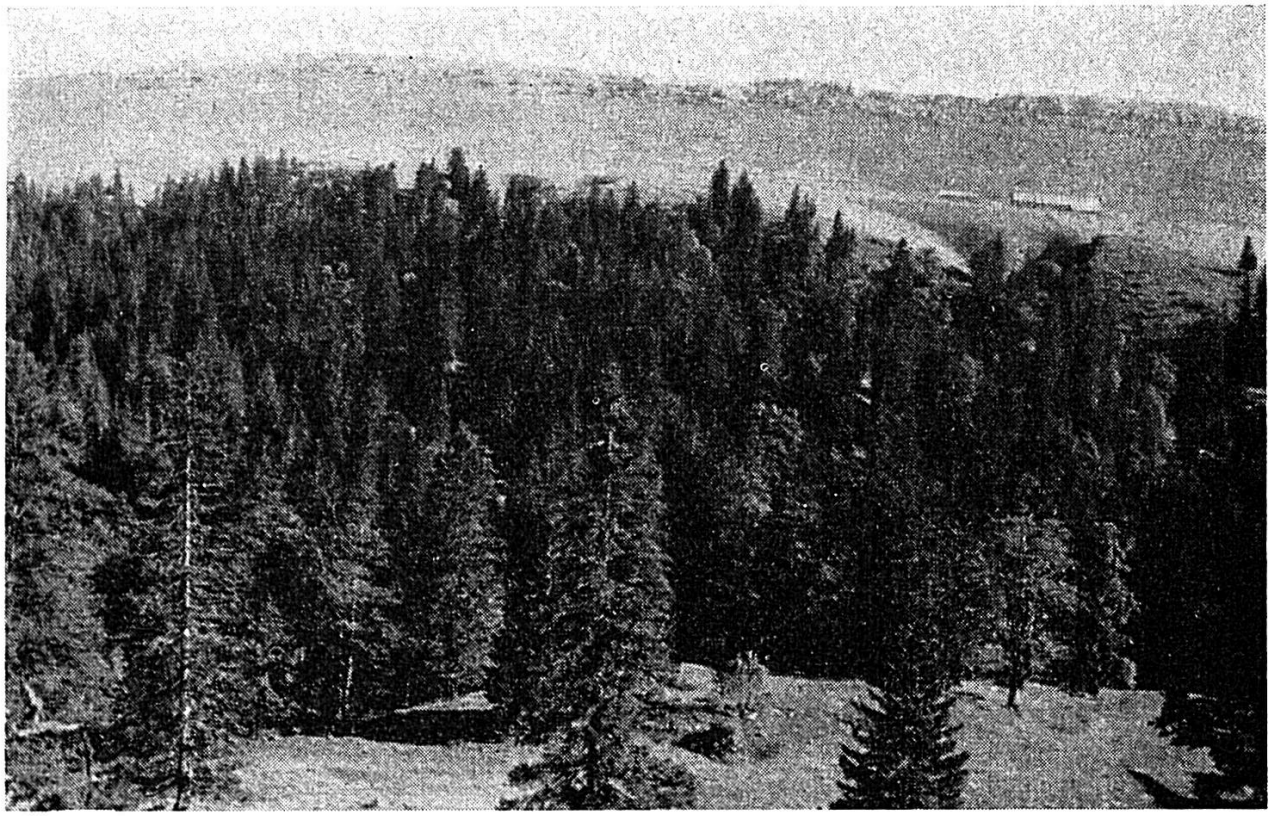

Forêt de St-Jean, vue générale

la forêt est de 50 %. Elle est de zéro sur le palier de même qu'au début de la petite gorge du nord-est. Entre ces extrêmes se situent la pessière et les mégaphorbiées dont les pentes sont tantôt en dessus, tantôt en dessous de l'inclinaison moyenne.

II. Historique

Il y a quelques années, le comité du « Parc jurassien de la Combe-Grède, Chasseral » eut connaissance des démarches entreprises par le professeur de sylviculture Leibundgut de l'E.P.F. à Zurich, pour trouver dans le Haut-Jura des forêts se prêtant à l'étude de l'évolution végétale, à partir du moment où elles seraient complètement soustraites à l'influence de l'homme et des bestiaux. La Forêt de St-Jean fut signalée au savant professeur qui délégua une commission pour expertiser les lieux et la flore. Le rapport des experts fut favorable, soulignant l'intérêt qu'offre cette forêt pour l'expérience envisagée. A la suite du résultat d'expertise, le comité du Parc jurassien

entreprit sans tarder les démarches utiles auprès de l'Etat de Berne, propriétaire du domaine de St-Jean, afin que la forêt soit décrétée réserve totale. Le fait que la situation de cette intéressante forêt rend assez problématique toute exploitation rentable, le propriétaire consentit de bonne grâce à la livrer à l'étude et à l'expérience scientifiques. Le 25 septembre 1956, les efforts du comité furent couronnés de succès, date à laquelle les limites exactes de la réserve totale furent fixées.

A cet acte authentique et capital, l'Inspection fédérale des forêts délégua M. Walter Bauer, inspecteur fédéral à Berne ; le propriétaire, soit l'Etat de Berne, était représenté par un délégué de la direction cantonale des forêts, M. Fritz Aerni, conservateur des forêts du Plateau bernois, et par M. Gottfried Wenger, inspecteur forestier d'arrondissement à La Neuveville ; la section pour la protection de la nature, de la direction des forêts, avait envoyé son homme de confiance, M. Hans Itten, à Gümligen, et le pénitencier de St-Jean, administrateur du domaine, était représenté par son directeur, M. Niklaus, accompagné du berger de la métairie. De son côté, le comité du « Parc jurassien » avait délégué son président, M. Winkelmann, ing. forestier, le vice-président, M. Krähenbühl, et le secrétaire, M. P. Flotron à St-Imier.

La configuration du terrain désigne assez exactement où les limites seront fixées. A 1300 m. d'altitude, au sud du Pré-aux-Auges, un premier palier précède la forte pente. Il est tout indiqué comme limite inférieure (nord). Ce palier rejoint à l'ouest la combe du chemin qui, du Pré-aux-Auges, monte à Chasseral. A l'extrémité occidentale de la forêt, un profond ravin la sépare du pâturage et forme la frontière naturelle rêvée. Vers l'est, la limite suit le bas de la forêt, traverse le lit du torrent qui descend de la gorge miniature, contourne celle-ci pour l'inclure en totalité dans la réserve et en gravissant la pente marque la limite orientale de la forêt protégée. Au sud-est de la petite gorge, quelques falaises atteignent à peu près le niveau du plateau de St-Jean. De là, suivant l'orée supérieure de la forêt et presque en ligne droite, la limite va rejoindre le ravin qui marque l'extrémité occidentale de la réserve. L'altitude moyenne de la limite supérieure est à 1400. de sorte que la différence de niveau de la forêt, en direction nord-sud, est de 100 m. Une barrière élevée au bord du plateau de St-Jean protège avec bonheur le bétail contre les dangers de la forte pente et des rochers. Toutefois, cette barrière a été prolongée de façon à enclore la forêt d'un double rang de fil de fer barbelé. Hélas ! c'est la seule façon, ou du moins la moins onéreuse, de la protéger des bestiaux et, en une certaine mesure, des humains. Les fils sont montés sur piquets de chêne. Un ingénieux système permet de descendre les fils au début de l'hiver et de les remettre en place au premier printemps. Cette disposition réduit les détériorations de

la barrière que les masses considérables de neige occasionnent à cette altitude. C'est dans ces limites que la Forêt de St-Jean, par décret du Conseil exécutif du canton de Berne, en date du 27 septembre 1957, fut érigée en *réserve totale.*

III. Géologie

La Forêt de St-Jean se situe sur le dernier étage du Dogger mésojurassique, le Bathonien, et sur le premier étage du Malm suprajurassique, le Callovien. Après la surrection des chaînes du Jura, un anticlinal réunissait l'arête de Chasseral à celles du Hubel et de l'Egasse par dessus le Petit-Chasseral. Cet anticlinal était normalement constitué de tous les éléments sédimentaires de l'ère secondaire, le Crétacé y compris. Mais, de la même façon que pour le reste du Jura, sous l'effet conjugué des eaux météoriques et torrentielles, le Crétacé a disparu, sauf un petit reliquat que nos savants locaux Rollier et Eberhardt ont découvert des deux côtés de la Combe-Grède, sur les pâturages des Limes-du-Haut et de l'Egasse. Dans le secteur précis qui retient notre attention, l'érosion a poursuivi son action au point d'emporter encore les cinq étages jurassiques sous-jacents. C'est ainsi que la dalle nacrée du Bathonien apparaît et constitue toute la masse en dos d'âne du Petit-Chasseral. Cet anticlinal bathonien émerge pour ainsi dire du Callovien qui forme ses flancs, en même temps que la base du Petit-Chasseral. Au delà du Callovien, la marne argovienne occupe, au nord, le fond de la Combe-à-Maillet et, au sud, le fond de la combe de la Métairie de Nods. En perdant de l'altitude, le Bathonien et le Callovien disparaissent à l'ouest de la Forêt de St-Jean. En revanche, l'Argovien de la Combe-à-Maillet, après avoir revêtu tout le Pré-aux-Auges, se relève et au-delà de la forêt, rejoint la bande de même roche qui descend de la combe de la Métairie de Nods. Cette confluence confère à la marne argovienne une importance telle qu'elle constitue toute la masse de terrain qui s'étend vers l'occident entre la pente nord de Chasseral et la pente méridionale de l'Egasse, comprenant le plateau des métairies de St-Jean et de Dombresson, le col et la Combe-Biosse.

Il résulte de ces faits que le sol de la Forêt de St-Jean est constitué par les trois étages géologiques composant le Petit-Chasseral. L'Argovien du Pré-aux-Auges empiète sur la limite inférieure (nord) de la réserve entre les courbes de niveau 1300 et 1320, sur une étroite bande orientée de l'est à l'ouest. S'appuyant sur l'Argovien, le Callovien occupe assez exactement la bande de terrain comprise entre les courbes de niveau 1320 et 1330. Entre ces deux courbes se situe un

palier herbeux de faible largeur, dans le tiers occidental de la réserve. Au Callovien succède le Bathonien qui forme la bonne moitié de la pente raide, entre les courbes de niveau 1330 et 1370. On a vu plus haut que le Bathonien émerge du Callovien. Cela revient à dire que la dernière partie de la pente doit être de nouveau constituée par le Callovien, qui prend place entre les courbes de niveau 1370 et 1400. Là, il rejoint l'Argovien du plateau de St-Jean qui, en pente douce, s'étend jusqu'au pied du chaînon sommital séquanien. (Voir le plan au 1/5000).

De cet état géologique il découle que la Forêt de St-Jean s'est développée sur un terrain entièrement calcaire. En raison de la forte inclinaison, les roches se désagrégeant dévalent la pente de sorte que la majeure partie de la surface est recouverte d'éboulis composés de matériaux des différentes assises, mélangés à l'humus. Toutefois, les roches authentiques apparaissent à différents endroits, notamment dans la petite gorge, et partout où les roches s'érigent en falaises.

L'Argovien n'entre que pour une faible part dans la formation des terrains de la Forêt de St-Jean. Cette petite surface, au nord-ouest de la forêt, prend toutefois une certaine importance au point de vue botanique, par les associations phytiques dont elle favorise l'établissement et la prospérité. L'Argovien se compose d'une roche marneuse imperméable assez fossilifère. On y trouve des Céphalopodes du genre Ammonite, des Gastéropodes aux coquilles en volute, des Acéphales bivalves genre Huîtres et des Brachiopodes dont la Rhynchonelle de Thurmann.

Le Callovien, avec ses deux bandes de trente mètres de largeur, l'une au sud et l'autre au nord de la forêt, recouvre la majeure partie de la réserve. C'est une roche dure composée, de même que les autres étages du Malm, de Polypiers, de Céphalopodes, de Gastéropodes, de Bivalves, de Brachiopodes, le tout lié par la masse imposante de microscopiques Foraminifères.

Entre les deux bandes du Callovien s'insère la bande du Bathonien large de quarante mètres en moyenne. Elle occupe ainsi toute la partie médiane de la pente. Le Bathonien est une roche aux aspects bien divers, qui se présente ici sous son faciès de dalle nacrée. C'est un calcaire oolithique caractérisé par les pétrifications de Céphalopodes, de Brachiopodes, de Bivalves, d'Echinodermes, etc. Dans notre secteur, ce sont les Bivalves, Térébratules et Rhynchonelles qui sont le mieux représentées. Cet étage est fissile en bancs de dix à trente centimètres d'épaisseur et dont la surface, lavée par les pluies, a des reflets nacrés qui lui confèrent son nom. C'est un excellent matériel de construction qui n'a pas échappé aux bergers de ces pâturages : les murs en pierres sèches limitant ces derniers, sont construits avec les morceaux de la dalle nacrée, qui donne à ces murs un

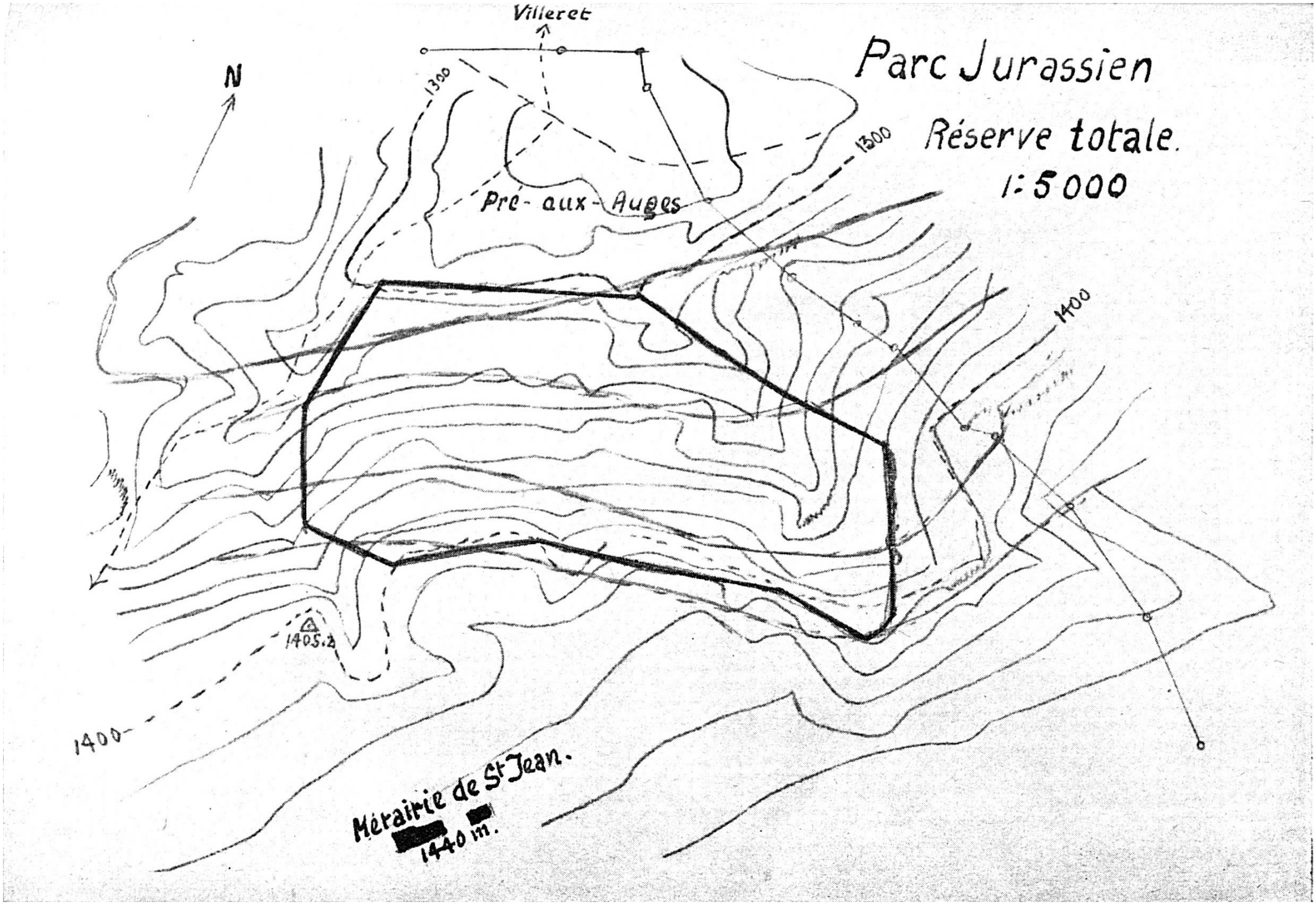
Parc Jurassien
Réserve totale.
1:5000
Villeret
N
1300
1300
Pré-aux-Auges
1400
1405.2
1400
Métairie de St Jean.
[redacted]
1440 m.

aspect si différent des autres murs en pierres sèches de Chasseral, édifiés avec les grosses pierres du Malm. Certaines couches de la dalle nacrée mesurent ici 30 cm. d'épaisseur.

IV. Diversité de la forêt de St-Jean

Loin d'être une pessière (forêt d'épicéa) uniforme, la Forêt de St-Jean présente les aspects les plus variés. Au nord-ouest, le palier qui s'étend sur la marne argovienne ouvre une tranchée dans la forêt. Sa flore est celle des terrains humides que la renoncule à feuilles d'aconit (Ranunculus aconitifolius) recouvre en juin de myriades de fleurs blanches. Du milieu d'elles émergent seules les ombelles du cerfeuil hérissé (Chaerophyllum hirsutum). A l'orée de la forêt, les fougères femelles (Athyrium Filix-femina), dont les feuilles s'écartent en une courbe gracieuse, forment un immense calice de verdure atteignant cent vingt à cent quarante centimètres de hauteur. Les fougères mâles (Dryopteris Filix-mas), aux lobules moins découpés, d'un vert plus sombre aussi, préfèrent la pente de la forêt, où elles s'entourent de différents arbustes. En pénétrant sous les hautes futaies, la végétation devient plus rare, les mousses prennent de l'importance et tolèrent quelques myrtilles (Vaccinium Myrtillus). Vers le haut, la forêt perd ses droits qu'elle abandonne à la mégaphorbiée (association de hautes herbes, d'où les graminées ont été évincées). Elle est principalement composée de laitue des Alpes (Cicerbita alpina), d'adénostyles à feuilles d'alliaire (Adenostyles Alliariae) dont les feuilles atteignent cinquante centimètres de diamètre, de pétasites officinales (Petasites hybridus), de rumex à feuilles de gouet (Rumex arifolius), de lis martagon (Lilium Martagon), de tozzies alpines (Tozzia alpina), etc. En juin, la mégaphorbiée n'est qu'en devenir. Le ton est donné par la tozzie qui profite d'épanouir ses fleurs d'un jaune doré du meilleur effet. Mais en juillet, les hautes herbes ont atteint un développement tellement opulent qu'on se croirait transporté dans une région tropicale. La laitue des Alpes allonge ses thyrses violets au-dessus de ce champ de verdure. L'adénostyle déploie ses fausses ombelles mauves. Le rumex à feuilles d'arum égrène ses grappes florales entre les feuilles de pétasites et, de-ci de-là, le lis martagon retrousse fièrement les pièces de son périgone. La mystérieuse tozzie, elle, a dû se ranger aux exigences de son hôte. Rabougrie, étiolée, elle s'est tellement effacée qu'il faut la chercher sous les feuilles de pétasite, dont on dit méchamment qu'elle est le parasite, partageant en cela le mode d'existence de bien des Scrophulariacées. Plus haut, en véritables pionniers, des saules nombreux retiennent les terrains mou-

Palier nord-ouest, Renoncules à feuilles d'Aconit.

vants, tendant à ciel ouvert leurs rameaux jusqu'au niveau du plateau de St-Jean. Toutefois, les festons de la lisière de la forêt et des éboulis ne sont pas suivis par la clôture, à laquelle on est arrivé, de sorte que dans les parties concaves, le pâturage fait de petites incursions dans la réserve. Ce fait ajoute un aspect attrayant supplémentaire, car sur ces tertres s'épanouit une multitude de plantes des prairies subalpines. On peut même y noter la présence du très rare alisier nain (Sorbus Chamaemespilus).

En abordant la réserve par le nord-est, il faut suivre d'abord le lit du torrent qui conduit à la petite gorge. A gauche et à droite, les grandes fougères abondent et donnent à cet endroit une note particulièrement ondulante. Par-ci par-là, une touffe plus modeste, d'un vert plus sombre de polystic lobé (Polystichum lobatum) dont les feuilles persistantes des années passées s'étalent à leurs pieds. Le long des fentes qui séparent les bancs de rochers, le polypode de Robert se présente en file indienne. Dans les petites anfractuosités, les asplénies à tiges brunes ou faux-capillaire (Asplenium Trichomanes) et les asplénies à tiges vertes (Asplenium viride) se sont fixées avec entêtement.

Au-dessus de la gorge, le terrain s'évase en demi-entonnoir. La pente en direction sud-ouest est envahie par une autre mégaphorbiée d'une grande beauté, dans laquelle ce dernier printemps une maman chamois avait pris ses quartiers avec son cabri. Cette mégaphorbiée s'étend jusque sous un banc de rocher qui soutient le pâturage de St-Jean. Ce rocher est tout argenté par la profusion de saxifrages aïzoon. La pente sud-ouest est recouverte par la sylve qui s'étend jusqu'au pied des falaises. Ces dernières, disposées en amphithéâtre, s'élèvent jusqu'au niveau du plateau de St-Jean dont elles ne sont séparées que par quelques arbres et arbrisseaux et une étroite bande gazonnée. Sous un des grands épicéas de cette station, se tapit l'airelle rouge (Vaccinium Vitis-idaea) que l'automne vient de toucher d'une teinte flamboyante.

V. Hydrographie

La Forêt de St-Jean est accrochée à une seule pente, de sorte que son hydrographie présente une grande unité. Le ravin de la limite occidentale, le ravin où se développe une mégaphorbiée, ravin assez étalé à vrai dire et le torrent de la petite gorge à l'est de la réserve, récoltent les eaux d'une aire de plus d'un kilomètre de front. Au pied de la pente, les eaux de ces trois secteurs se déversent dans le torrent qui, de l'ouest descend du col de la Combe-Biosse. Ainsi grossi, le torrent a creusé un lit assez profond à travers le bas de la forêt. Ce lit s'élar-

Sorbier des oiseleurs

git dans le pâturage du Pré-aux-Auges et revient tout à fait à la surface pour traverser le chemin de la Combe-à-Maillet. Augmenté des eaux de cette dernière combe, le torrent coule dès lors sans hâte pour aller se précipiter, de chutes en cascades, dans les abîmes de la Combe-Grède. Cinq cents mètres plus bas, il rejoint la Suze en plein village de Villeret.

A la fonte des neiges, toutes ces eaux réunies prennent l'allure d'un torrent impétueux, d'une violence insoupçonnée. Ainsi, le 28 avril 1959, à l'occasion d'un lâcher de chamois, il a fallu vaincre de sérieuses difficultés pour transporter les paniers contenant ces gracieuses bêtes de l'autre côté du torrent. De gros blocs de pierre roulés dans l'eau tumultueuse pour construire un gué étaient emportées avec fracas et une facilité déconcertante puis précipités dans l'abîme. En revanche, à mi-juin, le lit du torrent est presque à sec. Toutefois, les sources qui jaillissent à la base de la forêt ne sont jamais taries. L'eau surgit à la limite de la marne argovienne imperméable et alimente les auges des fontaines pendant toute l'année. Le bétail repère très vite ces bassins d'eau claire qui sont devenus les abreuvoirs de *nos* chamois. Au gros de l'été, l'eau des fontaines est la seule à ruisseler à travers le Pré-aux-Auges, la seule à entretenir fraîcheur et humidité.

VI. Flore

Dans les montagnes du Haut-Jura, la hêtraie à érable forme la limite supérieure de la forêt, partout où elle n'a pas été modifiée artificiellement. Toutefois, les travaux de Moor, Schwartz, J.L. Richard ont montré que la forêt d'épicéas se substitue au foyard et à l'érable lorsque des conditions écologiques spéciales interviennent. Ainsi, au-dessous de 1200 mètres d'altitude, sur les pentes humides, exposées au nord, sur un sol composé de grossiers éboulis et d'humus, la pessière s'établit en lieu et place de la hêtraie. Ces associations climaciques du Haut-Jura sont classées dans l'étage montagnard (Cl. Favarger).

La Forêt de St-Jean, entièrement située au-dessus de 1300 m., appartient ainsi à l'étage montagnard. C'est une pessière (forêt d'épicéas) qui s'est développée en un lieu qui réunissait toutes les conditions écologiques énumérées ci-dessus. Il est normal aussi d'y trouver quelques hêtres et quelques érables. Toutefois, les érables de montagne sont plus nombreux que les foyards. On doit s'attendre également que la flore revête les caractères nettement établis de la flore de l'étage montagnard. Les espèces herbacées se groupent en associations qui ne sont pas les mêmes sous les feuillus que sous les résineux. La flore du palier nord-ouest est celle d'un pré marécageux. Au

Fougère femelle

nord-est où quelques feuillus écartent les résineux, Actea spicata, Dentaria pinnata, Polystichum lobatum, Festuca altissima, Elymus europaeus, Lonicera alpigea, Prenanthes purpurea sont assez caractéristiques de l'Acero-Fagetum. Non loin de là, l'abondance de Rumex à feuilles de Gouet fait penser au Fagetum rumecetosum arifolii. Quant à la mégaphorbiée, l'association des hautes herbes, elle a été décrite plus haut. Nous n'y reviendrons pas.

Pendant la rédaction de ces notes, une nouvelle extrêmement réjouissante nous est parvenue. Après des années de silence, l'Institut forestier de l'E.P.F. a enfin réagi aux appels répétés du comité du Parc jurassien de la Combe-Grède. A la section de l'économie forestière, une sous-section a été adjointe ayant comme tâche principale l'étude des forêts placées sous protection totale. M. Fehr, ing. forestier, a été nommé à la tête de cette sous-section en juillet dernier. Comme tel, il s'est déjà occupé très activement de la forêt de Derborence, achetée l'an passé par la Ligue suisse pour la Protection de la Nature, avec le produit de la vente de l'écu d'or. Le 5 octobre 1960, nous avons accompagné M. Fehr à la Forêt de St-Jean dont la diversité l'a enchanté. Il a immédiatement établi un plan d'étude systématique et approfondie de la forêt. Le recensement des espèces ligneuses, à partir de huit centimètres de diamètre, devait se faire avant l'hiver. Les chutes précoces de neige semblent s'y opposer. Le travail reprendra au printemps prochain, sitôt que la végétation se réveillera de son sommeil hivernal.

Dans ces circonstances, c'est avec joie que nous passons le flambeau aux éminents spécialistes des études forestières. Nous espérons que le matériel accumulé durant plusieurs années de recherches fournira une base utile à des comparaisons à faire dans dix, vingt ou cent ans... Car ce n'est qu'après un très long laps de temps que le retour d'une forêt à l'état originel peut se manifester. Toutefois, nous ne prétendons pas que la liste des plantes que nous avons dressée soit complète. Nous souhaitons qu'elle s'enrichisse encore par la découverte de nombreuses espèces.

En feuilletant une dernière fois le volumineux dossier des protocoles d'excursions de la Forêt de St-Jean, je constate que la majorité des en-têtes porte l'annotation « avec M. Paul Flotron ». Ici, je rends hommage à ce fidèle compagnon qui, plusieurs années de suite, du printemps à l'automne, a partagé les efforts, mais aussi les joies d'aller relever les espèces de la Forêt de St-Jean.

Catalogue des Muscinées, des Cryptogames vasculaires et des Phanérogames de la Forêt de St-Jean (Chasseral)

I. Muscinées [1]

Dichodontium pellucidum (L.) Schimp.
Dicranum scoparium (L.) Hedw.
Fissidens taxifolius (L.) Hedw.
Distichium capillaceum (Sw.) Br. eur.
Tortella tortuosa (L.) Limpr.
Barbula unguiculata (Huds.) Hedw.
Syntrichia ruralis (L.) Brid.
Schistidium gracile Schleich.
Bryum capillare L.
Mnium spinosum Schwaeg.
Bartramia Halleriana Hedw.
Plagiopus Oederi (Gunn.) Limpr.
Polytrichum strictum Banks.
Leucodon sciuroides (L.) Schwaeg.
Antitrichis curtipendula (Hedw.) Brid.
Pterygynandrum filiforme (Timm.) Hedw.
Lesquereuxia striata (Schwaeg.) Lindb.
Orthothecium rufescens (Dicks.) Br. eur.
» intricatum (Hartm.) Br. eur.
Homolothecium sericeum (L.) Br. eur.
» Philippeanum (Spr.) Br. eur.
Campothecium lutescens (Huds.) Br. eur.
Ptychodium plicatum (Schleich.) Schimp.
Brachythecium populeum (Hedw.) Br. eur.
» Starkei (Brid.) Br. eur.
» reflexum (Starke) Br. eur.
Rhynchostegium murale (Necker) Br. eur.

[1] Les Muscinées ont été déterminées d'abord par M. le Dr Alb. Eberhardt, puis par le Dr Zoller, de l'Institut géobotanique de Zurich.

Amblistegium serpens (L.) Br. eur.
Drepanocladus uncinatus (Hedw.) Warnst.
Hylocomium splendens (Hedw.) Br. eur.
Rhytiadelphus triquetrus (L.) Warnst.
Hypnum cupressiforme.

Parmelia ssp.
Cladonia rangifera.
Cladonia silvestris.

Marchantia polymorpha L.
Metzgeria furcata (L.) Lindb.
Plagiochila asplenioides (L.) Dum.
Blepharostoma trichophyllum (L.) Dum.
Madotheca Baueri Schiff.
Lobaria pulmonaria.

II. Cryptogames vasculaires

Les chiffres, précédant les espèces, correspondent aux numéros de classement dans l'« Atlas de Poche » de Edouard Thommen, 1945

1. Athyrium Filix-femina (L) Roth. - Fougère femelle.
4. Cystotpteris Filix-fragilis (L) Borbas. - Fougère fragile.
7. Dryopteris Linneana Christensen (Aspidium Dryopteris Baumg.) - Fougère de Linné.
8. Dryopteris Robertiana (Hoffm.) Christensen (A. Robertianum Luersen) - Fougère de Robert.
11. Dryopteris Filix-mas (L) Schott (A. Filix-mas Sw.) - Fougère mâle.
15. Polystichum Lonchitis (L) Roth (Dryopteris Lonchitis O. Kuntze A. Lonchitis Sw.) - Polystic en lance.
17. Polystichum lobatum (Hudson) Chevallier (D. lobata Sch. & Thell., A. lobatum Sw.) - Polystic lobé.
26. Asplenium Trichomanes L. - Capillaire rouge, Asplénie fausse capillaire.
27. Asplenium viride Hudson. - Asplénie verte, Doradille verte.
42. Polypodium vulgare L. - Polypode commun.
48. Botrychium Lunaria (L) Sw. - Botryche Lunaire.

56. Equisetum silvaticum L. - Prêle des bois.

64. Lycopodium Selago L. - Lycopode Sélagine.

III. Phanérogames

75. Abies alba Miller (Abies pectinata DC.). - Sapin.
76. Picea Abies (L) Karsten (P. excelsa Link). - Epicea, Pesse, Sapin rouge.

140. Anthoxanthum odoratum L. - Flouve odorante.
165. Nardus stricta L. - Nard raide.
171. Alopecurus pratensis L. - Vulpin des prés.
177. Phleum hirsutum Honckeny (Ph. Michelii All). - Fléole hérissée.
178. Phleum pratense L. - Fléole des prés.
179. Phleum alpinium L. - Fléole des Alpes.
184. Agrostis capillaris L (A. tenuis Sibth., A. vulgaris With.) - Agrostide capillaire.
206. Avena pubescens Hudson. - Avoine pubescente.
207. Avena pratensis L. - Avoine des prés.
225. Sesleria coerulea (L) Adr. - Seslérie blueâtre.
246. Dactylis glomerata L. - Dactyle agglomérée.
249. Poa alpina L. - Paturin des Alpes.
255. Poa trivialis L. - Paturin commun.
256. Poa pratensis L. - Paturin des prés.
257. Poa annua L. - Paturin annuel.
258. Poa supina Schrader. - Paturin couché.
263. Poa nemoralis L. - Paturin des bois.
266. Briza media L. - Brize Amourette.
282. Festuca altissima All. (F. silvatica Vill.). - Fétuque des bois.
283. Festuca pratensis Hudson. - Fétuque des prés.
287. Festuca ovina L. - Fétuque ovine.
289. Festuca amethystina L. - Fétuque couleur Améthyste.
294. Festuca rubra L. - Fétuque rouge.
296. Festuca violacea Gaudin. - Fétuque violacée.
300. Bromus ramosus Hudson (B. serotinus Beneken). - Brome rameux.
304. Bromus sterilis L. - Brome stérile.
339. Elymus europaeus L. - Elyme d'Europe.
342. Lolium perenne L. - Ivraie vivace.

411. Carex vulpina L. - Carex ou Laiche des Renards.
431. » fusca All. (C. Goodenowii). - Laiche brune.
437. » montana L. - Laiche des montagnes.
438. » pilulifera L. - Laiche à pilules .

441. Carex verna Vill. (C. caryophyllea La Tourette). - Laiche printanière.
451. » flacca Schreber (C. Glauca Scop.). - Laiche lâche.
452. » panicea L. - Laiche en panicule.
457. » digitata L. - Laiche digitée.
458. » ornithopoda Willd. - Laiche pied d'oiseau.
461. » silvatica Hudson. - Laiche des bois.
471. » sempervirens Vill. - Laiche toujours verte.
473. » flava L. - Laiche jaune.
478. » distans L. - Laiche espacée.
479. » Hostiana DC. (C. fulva auct.). - Laiche de Host.
482. » hirta L. - Laiche hérissée.

488. Arum Maculatum L. - Gouet tacheté.

501. Juncus conglomeratus L. - Jonc aggloméré.

526. Luzula silvatica (Hudson) Gaudin. - Luzule des bois.
530. » campestris (L) DC. - Luzule des champs.
531. » multiflora (Retz.) Lejeune. - Luzule à fleurs nombreuses.

535. Veratrum album L. - Vératre blanc.
554. Allium ursinum L. - Ail des ours.
575. Lilium Martagon L. - Lis Martagon.
602. Polygonatum verticillatum (L) All. - Polygonate verticillé.
603. » multiflorum (L) All. - Polygonate multiflore.
606. Paris quadrifolia L. - Parisette à quatre feuilles.

620. Crocus albiflorus Kitt. (C. vernus Wulfen). - Crocus printanier.

644. Orchis globosa L. (Trautsteinera globosa Rchb.) - Orchis globuleux.
646. » Morio L. - Orchis Bouffon.
655. » mascula L. - Orchis mâle.
659. » maculata L. - Orchis tacheté.
670. Coeloglossum viride (L) Hartmann. - Coeloglossum verdâtre.
671. Nigritella nigra (L) Rchb. (N. angustifolia Rich.). - Nigritelle noirâtre.
674. Gymnadenia conopea (L) R. Br. - Gymnadène Moucheron.
680. Epipactis atropurpurea Rafin. (E. rubiginosa auct.). - Epipactis pourpre foncé.

724. Salix cinerea L. - Saule cendré.
725. » aurita L. - Saule à oreillettes.
726. » caprea L. - Saule des chèvres, Marsaux.

741. Corylus Avellana L. - Noisetier, Coudrier.

743. Fagus silvatica L. - Hêtre des bois, Foyard.

761. Urtica dioïca L. - Ortie dioïque.

767. Thesium alpinum. L. - Thésium des Alpes.
777. Rumex acetosa L. - Oseille des prés.
779. » arifolius All. - Rumex à feuilles de Gouet.
780. » obtusifolius L. - Rumex à feuilles obtuses.
800. Polygonum Bistorta L. - Renouée Bistorte.

855. Silene Cucubalus Wibel (S. inflata Sm., S. vulgaris Garcke). - Silène enflé.
862. » nutans L. - Silène penché.
872. Melandrium diurnum (Sibth.) Fries. (M. silvestre Röhling, M. dioicum Simonkai). - Mélandrie du jour, Compagnon rouge.
900. Stellaria nemorum L. - Stellaire des bois.
947. Arenaria serpyllifolia L. - Sabline à feuilles de Serpolet.
954. Moehringia muscosa L. - Moehringie Mousse.

981. Caltha palustris L. - Populage des marais.
982. Trollius europaeus L. - Trolle d'Europe, Boule d'or.
990. Actea spicata L. - Actée en épi.
991. Aquilegia vulgaris L. - Ancolie commune.
998. Aconitum Lycoctonum L. - Aconit Tue-Loup.
999. » Napellus L. - Aconit Napel, Casque de Jupiter.

1011. Anemone nemorosa L. - Anémone des bois, Sylvie.
1014. Pulsatilla alpina (L) Schrank (A. alpina L.). - Pulsatille des Alpes, Anémone des Alpes.
1035. Ranunculus alpestris L. - Renoncule alpestre.
1036. » aconitifolius L. - Renoncule à feuilles d'Aconit.
1051. » acer L. - Renoncule acre.
1053. » lanuginosus L. - Renoncule laineuse.
1054. » montanus Willd. (R. geraniifolius Pourret). - Renoncule des montagnes.
1059. » repens. L. - Renoncule rampante.

1060. Ranunculus nemorosus DC (R. breyninus Crantz). - Renoncule des bois.
1061. Thalictrum aquilegiifolium L. - Pigamon à feuilles d'ancolie.

1129. Thlaspi perfoliatum L. - Tabouret perfolié.
1130. Thlaspi montanum L. - Tabouret des montagnes.
1135. Kernera saxatilis (L) Rchb. - Kernère des rochers.
1191. Cardamine pratensis L. - Cardamine des prés.
1195. Cardamine flexuosa With. (C. silvatica Link). - Cardamine flexueuse.
1199. Cardamine heptaphylla (Vill.) O.E. Schulz (C. pinnata R. Br., Dentaria pinnata Lam.). - Dentaire pennée.
1207. Capsella Bursa-pastoris (L) Medikus. - Bourse à pasteur.
1217. Draba aizoides L. - Drave faux Aizoon.
1234. Arabis alpina L. - Arabette des Alpes.
1237. Arabis hirsuta (L) Scop. - Arabette hérissée.
1240. Arabis pumila Jacq. - Arabette naine.

1301. Sedum album L. - Orpin blanc.
1317. Saxifraga Aizoon Jacq. - Saxifrage Aizoon.
1330. » rotundifolia L. - Saxifrage à feuilles rondes.
1349. Chrysosplenium alternifolium L. - Dorine à feuilles alternes.
1354. Ribes alpinum L. - Groseillier des Alpes.
1356. » petraeum L. - Groseillier des roches.

1360. Aruncus silvester Kosteletzky (Spiraea Aruncus L.) - Barbe de bouc.
1368. Sorbus aucuparia L. - Sorbier des oiseleurs.
1370. » Chamaemespilus (L) Crantz. - Alisier nain.
1372. » Aria (L) Crantz. - Alisier, Alouchier.
1378. Rubus saxatilis L. - Ronce des rochers.
1379. » idaeus L. - Framboisier.
1382. » caesius L. - Ronce bleuâtre.
1383. » thyrsoideus Wimmer. - Ronce en thyrse.
1400. Fragaria vesca L. - Fraise des bois.
1413. Potentilla erecta (L) Räuschel (Potentilla Tormentilla Necker). - Tormentille commune, Potentille dressée.
1422. » recta L. - Potentille droite.
1431. » aurea L. - Potentille dorée.
1433. » verna L. em. Koch. - Potentille printanière.
1439. Geum rivale L. - Benoîte des ruisseaux.

1443. Filipendula Ulmaria (L) Maxim. (Spiraea Ulmaria L.). - Reine des prés.
1449. Alchemilla conjuncta Babington em. Becherer (A. Hoppeana D.T.). - Alchémille à folioles soudées, A. de Hoppe.
1449. Alchemilla conjuncta Babington em. Becherer (A. Hoppeana
1463. Rosa pendulina L. (R. alpina L.). - Rosier des Alpes.
1483. » canina L. - Eglantier.

1553. Trifolium medium Hudson. - Trèfle moyen.
1557. » pratense L. - Trèfle des prés.
1565. » repens L. - Trèfle rampant.
1566. » montanum L. - Trèfle des montagnes.
1571. » badium Schreber. - Trèfle brun.
1575. » dubium Sibth. T. minus Sm.). — Trèfle douteux.
1577. Anthyllis vulneraria L. - Anthylllide vulnéaire.
1583. Lotus corniculatus L. - Lotier corniculé.
1624. Hippocrepis comosa L. - Hippocrépide à toupet.
1677. Lathyrus vernus (L) Bernh. - Gesse printanière ou Orobe printanier.
1683. Geranium Robertianum L. - Géranium Herbe à Robert.
1689. » silvaticum L. - Géranium des bois.

1704. Oxalis Acetosella L. - Oxalide petite Oseille, Pain de Coucou.

1726. Polygala vulgaris L. - Polygale commun.

1751. Mercurialis perennis L. - Mercuriale vivace.

1770. Acer Pseudoplatanus L.- Erable de montagne, E. Sycomore, E. faux Platane.

1803. Hypericum montanum L. - Millepertuis des montagnes.
1805. » perforatum. - Millepertuis perforé.
1806. » maculatum Crantz (H. quadrangulum auct.). - Millepertuis maculé.

1834. Viola silvestris Lam. em. Rchb. - Violette des bois.

1854. Daphne Mezereum L. - Daphné, Bois gentil.

1866. Epilobium angustifolium L. - Epilobe à feuilles étroites.
1869. » hirsitum. - Epilobe hérissé.
1873. » montanum L. - Epilobe des montagnes.

1895. Hedera Helix L. Lierre.

1902. Chaerophyllum hirsutum L. - Chérophylle hérissé.
1905. » temulum L. - Chérophylle enivrant.
1906. » aureum L. - Chérophylle doré.
1907. Anthriscus silvestris (L) Hoffm. - Anthrisque des bois.
1979. Angelica silvestris L. - Angélique sauvage.
1993. Heracleum Sphondylium L. - Berce commune, Patte d'Ours.
1994. » montanum. - Berce des montagnes.
1994b. » juranum (Genty) Thell. (H. alpinum L.). - Berce du Jura.

2025. Vaccinium Vitis-idaea L. - Airelle rouge.
2026. » Myrtillus L. - Myrtille.

2036. Primula elatior (L) Hill. em. Schreber. - Primevère élevée.
2037. » veris L. em. Hudson (P. officinalis Scop.). - Primevère du printemps.
2052. Androsace lactea L. - Androsace couleur de lait.
2070. Lysimachia nemorum L. - Lysimaque des bois.

2105. Gentiana lutea L. - Gentiane jaune.
2108. » ciliata L. - Gentiane ciliée.
2111. » campestris L. - Gentiane des champs.
2123. » Clusii Perr & Song. - Gentiane acaule, G. de Clusius.
2133. » verna L. - Gentiane printanière.

2179. Myosotis silvatica (Ehrh.) Hoffm. - Myosotis des bois.

2200. Ajuga reptans L. - Bugle rampante.
2204. Teucrium montanum L. - Germandrée des montagnes.
2234. Lamium Galeobdolon (L.) Crantz (Galeobdolon luteum Hudson). - Ortie jaune.
2267. Satureia vulgaris (L.) Fritsch (S. Clinopodium Caruel). - Sariette commune.
2278. Thymus Serpyllum L. - Serpolet.
2285. Mentha longifolia (L.) Hudson (M. silvestris L.) - Menthe à longues feuilles, M. des bois.
2354. Veronica officinalis L. - Véronique officinale.
2356. » montana L. - Véronique des montagnes.
2357. Veronica Chamaedrys L. - Véronique petit Chêne.
2388. Melampyrum silvaticum L. - Mélampyre des bois.
2390. Tozzia alpina L. - Tozzie des Alpes.

2392. Euphrasia serotina Lam. (Odontitès serotina Dumortier). - Euphraise tardive.
2396. » Rostkoviana Hayne. - Euphraise Casse-Lunettes.
2397. » montana Lordan. - Euphraise des montagnes.
2402. » alpina Lam. - Euphraise des Alpes.
2415. Rhinanthus minor L. s. str. (R. Christa-galli L.) - Rhinante crête de Coq.

2456. Orobanche vulgaris Poiret (O. caryophyllacea Sm.). - Orobanche commune.

2477. Globularia cordifolia L - Globulaire à feuilles en cœur.

2481. Plantago media L. - Plantain moyen .
2484. » lanceolata L. - Plantain lancéolé.

2495. Asperula odorata L. - Aspérule odorante.
2505. Galium Cruciata (L.) Scop. - Gaillet Croisette.
2518. » silvaticum L. - Gaillet des bois.
2519. » pumilum Murray (Galium silvestre Pollich). - Gaillet nain.

2529. Sambucus racemosa L. - Sureau à grappes.
2536. Lonicera Xylosteum L. - Chèvrefeuille des haies, Camérisier.
2538. » alpinega L. - Lonicéra des Alpes.

2551. Valeriana montana L. - Valériane des montagnes.

2571. Knautia silvatica (L.) Duby - Knautie des bois.
2578. Scabiosa Columbaria L. - Scabieuse colombaire.

2592. Campanula glomerata L. - Campanule agglomérée.
2602. » cochlearifolia Lam. (C. pusilla Hänke). - Campanule à feuilles de Cranson, C. menue.
2603. » rotundifolia L. - Campanule à feuilles rondes.
2617. Phyteuma orbiculare L. - Raiponce orbiculaire.
2624. » spicatum L. - Raiponce en épi.

2636. Adenostyles glabra (Miller) DC. (A. Alpina Bluff & Fingerhut). - Adénostyle glabre.
2637. » Alliariae (Gouan) Kerner (A. albifrons Rchb.) - Adénostyle à feuilles d'Alliaire.
2638. Solidago Virga-aurea L. - Verge d'Or.

2642. Bellis perennis L. - Pâquerette vivace.
2643. Bellidiastrum Michelii Cass. - Bellidiastre de Micheli.
2672. Antennaria dioica (L.) Gärtner. - Antennaire dioïque, Pied de Chat.
2678. Gnaphalium silvaticum L. - Gnaphale des bois.
2746. Chrysantheum Leucanthemum L. - Marguerite.
2747. » montanum (All.) Gaudin. - Marguerite des montagnes.
2770. Tussilago Farfara L. - Tussilage, Pas d'Ane, Taconnet.
2771. Petasites hybridus (L.) G., M. & Sch. (P. officinalis Mönch). - Petasite hybride, Grand Taconnet.
2772. Petasites albus (L.) Gärtner. - Petasite blanc.
2774. Homogyne alpina (L.) Cass. - Homogyne des Alpes.
2786. Senecio Fuschsii Gmelin. - Séneçon de Fuchs.
2787. » nemorensis L. (S. Jacquinianus Rchb.). - Séneçon des bois.
2804. » Jacobaea L. - Séneçon Jacobée, Herbe de St-Jean.
2813. Carlina acaulis L. - Carline sans tige.
2813a. » Carlina caulescens. - Carline caulescente.
2827. Carduus defloratus L. - Chardon décapité, Ch. des Alpes.
2830. » Personata L. - Chardon Bardane.
2834. Cirsium palustre (L.) Scop. - Cirse des marais.
2838. » acaule (L.) Scop. - Cirse sans tige.
2843. » oleraceum (L.) Scop. - Cirse maraîcher.
2854. Centaurea montana L. - Centaurée des montagnes.
2882. Lapsana communis L. - Lapsane commune.
2894. Leontodon hispidus L. - Liondent hispide.
2898. Picris hieracioides L. - Picris fausse Epervière.
2919. Taraxacum officinale Weber. - Dent de lion, Pissenlit.
2924. Cicerbita muralis (L.) Wallroth (Lactuca muralis Fresenius.) - Cicerbite ou Laitue des murs.
2925. Cicerbita alpina (L.) Wallroth (Mulgedium alpinum Less.). - Cicerbite des Alpes, Laitue des Alpes.
2952. Crépis paludosa (L.) Mönch. - Crépide des marais.
2954. » blattarioides (L.) Vill. - Crépide fausse Blattaire.
2959. Prenanthes purpurea L. - Prénanthe pourpre.
2963. Hieracium Pilosella L. - Epervière Piloselle.
2980. » villosum L. - E. velue.
2985. » murorum L. em. Hudson H. silvaticum Zahn). - E. des murs.
2995. » picroides Vill. - E. fausse Picride.
2996. » juranum (Gaudin) Fries. - E. du Jura.